

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 JUILLET 2017
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le dix-huit juillet deux mille dix-sept, s'est assemblé le vingt-et-un juillet deux mille dix-sept au lieu habituel de ses séances, salle du conseil à la mairie annexe, sous la présidence de M. Benjamin MORIVAL, maire.

Etaient présents : (17)

M. MORIVAL, maire

M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, M. Brillaud de Laujardière, M. Brounais, Mme Laussucq, M Guichard, Mme Hubert-Chiché, M. Pilard, Mme Kuliberda, Mme Plaineau, Mme Guillou, M. Bardou, M. Chauvet, Mme Toucane, M. Labarre

Absents, excusés et représentés : (4)

M Goupil a donné pouvoir à M. Lécureuil

Mme Garnier a donné pouvoir à M. Bardou

Mme Falot a donné pouvoir à M. Labarre

M. Bernard a donné pouvoir à Mme Toucane

Absents : (6)

Mme Curaudeau, Mme Fourage, M Fleury, Mme Paquereau, Mme Amprou, M Boucard.

Secrétaire de séance : M.Guichard

ORDRE DU JOUR

approbation du compte rendu du conseil municipal du 30 juin 2017

approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 juillet 2017

2017-63/ consultation d'entreprises pour la réalisation de travaux relatifs à la conception d'une cuisine centrale à l'école Aimé Césaire et d'un restaurant scolaire à l'école de l'Hermitage

I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 JUIN 2017

Le compte rendu est approuvé par 13 voix pour (M. Morival, M Gavouyère, M. Lécureuil, M Brillaud de Laujardière, M Brounais, Mme Laussucq, Mme Breyé-Chiché, M. Pilard, Mme Guillou, M Bardou,)

14 abstentions détaillées comme suit :

10 absents du jour : Mme Curaudeau, Mme Fourage, M Goupil, Mme Garnier, M Fleury, Mme Paquereau, Mme Amprou, Mme Falot, M Boucard, Mme Bernard.

4 absents le 30 juin 2017 : Mme Mériadec, M Guichard, Mme Kuliberda, Mme Plaineau,

II – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 JUILLET 2017

Le compte rendu est approuvé par 12 voix pour (M. Morival, M Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, M Brounais, Mme Laussucq, M Guichard, M. Pilard, Mme Kuliberda, Mme Plaineau, Mme Guillou, M Bardou)

15 abstentions détaillées comme suit :

10 absents du jour : Mme Curaudeau, Mme Fourage, M Goupil, Mme Garnier, M Fleury, Mme Paquereau, Mme Amprou, Mme Falot, M Boucard, Mme Bernard.

5 absents le 17 juillet 2017 : M Brillaud de Laujardière, Mme Breyé-Chiché, M Chauvet, Mme Toucane, M Labarre

2017-63/CONSULTATION D'ENTREPRISES POUR LA REALISATION DE TRAVAUX RELATIFS A LA CONCEPTION D'UNE CUISINE CENTRALE A L'ECOLE AIME CESAIRE ET D'UN RESTAURANT SCOLAIRE A L'ECOLE DE L'HERMITAGE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à mettre les entreprises en concurrence pour la réalisation de travaux concernant la conception d'une cuisine centrale à l'école Aimé Césaire et d'un restaurant scolaire à l'école de l'Hermitage,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à attribuer les marchés à intervenir avec les entreprises les mieux disantes,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer les marchés à intervenir,
- d'autoriser monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à créer une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement n° 2017/01 d'un montant de 970 000 €.

approuvé à l'unanimité.

Le Pellerin, le 24 juillet 2017.

Le Maire,

Benjamin MORIVAL

P. Gavouyère

C. Mériadec

N. Lécureuil

F. Brillaud de Laujardière

P. Brounais

G. Laussucq

A Guichard

H. Hubert-Chiché

D. Pilard

B. Kuliberda

I. Plaineau

M.C. Guillou

X. Bardou

E. Chauvet

C. Toucane

E. Labarre